



Le renouvellement des licences radio

*Évitez les frais supplémentaires :
renouvelez votre licence à temps*

***Droits de remise en vigueur
exigibles après le 31 mars***

But de la facture de renouvellement des licences radio

La licence radio indiquée dans la facture
ci-jointe expire le 31 mars prochain.

Si vous désirez poursuivre l'exploitation
de votre station au-delà de cette date, le
**Ministère doit recevoir les droits annuels
de renouvellement avant le 31 mars.**
Prière de tenir compte des délais postaux.

**Après le 31 mars, veuillez vérifier la case
AVIS DE REMISE EN VIGUEUR qui apparaît
sur la facture de renouvellement des
licences radio.**

Il est important de renouveler votre licence
le plus tôt possible afin de vous assurer de
l'avoir à temps pour le 1^{er} avril. Veuillez prévoir
un délai de 30 jours après paiement pour la
délivrance de votre licence.

Si plus d'un bureau de district vous a délivré
des licences radio ou si vous exploitez plus
d'une catégorie de stations, vous recevrez
d'autres factures.

Comment renouveler votre licence : c'est simple et rapide

Corrections

Apportez toute correction à votre nom ou adresse au rabat détachable de l'enveloppe ci-jointe.

Annulations

Si vous désirez annuler des licences, consultez les INSTRUCTIONS à la case ANNULATION DE LICENCE à la partie inférieure, page 2, de la facture.

Droits à payer

Avant le 31 mars

- Les droits de renouvellement que vous devez acquitter sont inscrits dans la case MONTANT À VERSER AVANT ÉCHÉANCE.
- Si vous annulez des licences, soustrayez la somme des annulations du montant total à verser. Pour une licence de parc, vous devez multiplier le nombre de mobiles à annuler par 41 \$.

Après le 31 mars (*droits de remise en vigueur exigibles*)


- Votre licence n'étant plus en vigueur, vous devez payer le montant inscrit dans la case AVIS DE REMISE EN VIGUEUR. Ce montant correspond aux droits exigibles pour la remise en vigueur de votre licence.

Mode de paiement

- Effectuez votre paiement conformément aux INSTRUCTIONS à la partie inférieure, page 1, de la facture.
- N'oubliez pas de signer votre chèque.

Les publications de la Gestion du spectre sont disponibles sur Internet au : http://strategis.ic.gc.ca/sc_mrksv/spectrum/frndoc/spectrf1.html





Si vous avez vendu votre appareil radio ou si vous désirez transférer votre licence à un nouveau propriétaire, veuillez remplir les cases appropriées, couper le long du pointillé et retourner avec votre facture :

1 Appareil radio vendu à :

Nom ou société _____

Adresse _____

Ville/Province _____

Code postal _____

Téléphone _____

NOTE : Si vous êtes titulaire d'une licence radio pour un bateau et que **vous désirez conserver votre indicatif d'appel**, veuillez communiquer avec votre bureau de district d'Industrie Canada.

2 Demande de transfert de licence radio à :

(Ne s'applique pas aux licences radio amateur ni à celles détenues par des gouvernements.)

Je, soussigné(e) _____
(en lettres moulées)

à titre de titulaire ou d'agent mandaté au nom de _____
(société ou organisme si approprié)

par la présente, demande et consens au transfert de la licence figurant sur la facture ci-jointe à l'acquéreur décrit à la **case 1**.

Votre n° de compte _____

Téléphone _____

Signé à _____ le _____

Signature _____

IMPORTANT : Le nouveau propriétaire doit soumettre une nouvelle demande de licence radio et payer les droits de renouvellement exigibles. Cette demande de transfert de licence et de toute fréquence associée est sujette à l'approbation du ministre d'Industrie Canada.